

ANNEXE 7



Rapport moral de l'AAPC 2025 Présenté lors de l'Assemblée générale du 21 MARS 2026

L'année 2025 a été marquée par la pérennisation de certaines actions de l'AAPC, l'ouverture vers de nouveaux partenariats artistiques et musicaux ainsi que la stabilisation de nos comptes et même un retour à la rentabilité.

Nous remercions vivement tous les partenaires institutionnels et associatifs qui nous apportent leurs soutiens à travers des subventions que nous savons fragilisées par l'état des comptes publics :

- . La Mairie de la Ville de Hyères, qui nous renouvelle toujours sa confiance et nous accompagne financièrement avec fidélité.
- . Le Parc national de Port-Cros, avec lequel nous agissons au moyen d'une convention pluriannuelle, qui nous soutient activement dans toutes nos actions. De notre côté, nous participons d'ailleurs de manière régulière aux échanges et réflexions du Conseil économique, social et culturel du PNPC.
- . D'autres partenaires institutionnels ou associatifs nous ont permis d'élargir nos actions culturelles, tels que la Médiathèque d'Hyères, le Département du Var, la Métropole, la Mission Libération ou le Festival de musique de Toulon & Région, créant un lien entre les îles et le continent, en proposant des actions auxquelles nos adhérents ont plaisir à participer.

Nous avons besoin de recruter plus d'adhérents et des adhérents plus jeunes qui pourraient vivifier les actions de l'association.

Nous recherchons de nouveaux « sponsors » qui pourraient soutenir nos actions sur l'île de Port-Cros.

Nous avons besoin de vous tous pour être les ambassadeurs de l'esprit de Port-Cros et des valeurs du Parc national pour préserver ce territoire exceptionnel et le faire découvrir dans un contexte d'environnement menacé.

Nous comptons sur vous pour poursuivre cette dynamique à nos côtés, l'engagement de nos adhérents et leur soutien sont essentiels pour nous.

Un grand merci à vous tous de votre écoute.